



VY-LÈS-LURE LA GRANGE DU VAU

INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2022



À VOS STYLOS,
PRÊTS,
ÉCRIVEZ !



Edito

La crise du COVID à peine éloignée, la guerre en Ukraine éclate avec, pour tous, des contraintes budgétaires importantes. Et le réchauffement climatique est bien là ! Tous ces événements génèrent stress, mal-être et, chez certains de nos concitoyens, une agressivité envers les élus qui font pourtant leur possible pour rendre agréable la vie dans la commune.



Christine Descollonges
Maire de Vy-Lès-Lure

Cependant, en tant qu'élus, il nous faut tenir le cap ! 2023, année de mi-mandat, verra se concrétiser nos principaux projets :

- Création de la rue de la Courbe.
- Construction d'une extension du périscolaire avec création d'une restauration et d'une salle d'ateliers. Réfections de logements communaux sur le bâtiment central en partenariat avec la CCPL.

Financièrement, 2023 sera une année charnière. Deux emprunts nécessaires, l'un à l'aménagement de la voirie de la rue Corne d'Amont (1998-2023/318 000 €) et l'autre à la création de cinq logements communaux (1999-2024/183 000 €), vont s'éteindre.

De ce fait, deux nouveaux emprunts ont pu être contractés pour réaliser les nouveaux services et travaux :

- Voirie et réseau pluvial : 2022-2042/203 000 €.
- Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie et du logement à l'étage : 2022-2042/370 000 €.

Je reste à votre écoute car c'est avec vous et pour vous que nous façonnons notre village et notre hameau ! Puisque 2023 est à notre porte, malgré ces moments de troubles, au nom de tous les élus, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur !

Christine Descollonges

L'équipe municipale est heureuse de vous inviter à la présentation des vœux du Maire :
le samedi 7 janvier 2023 à 18h30 dans la salle communale, Espace Leclerc.

Panneau pocket


La commune s'est dotée de l'application Panneau Pocket pour le village.



**L'actualité de votre commune
en temps réel et en 3 clics !**

1 **Téléchargez
l'application
"PanneauPocket"**

2 **Recherchez votre
commune**

3 **Cliquez sur le 
pour l'ajouter à vos
favoris et recevoir
les notifications**

Gratuit, sans création de compte,
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette
et ordinateur app.panneaupocket.com



Travaux divers



- Le projet de rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie suit son cours. Il abritera les services du périscolaire (cantine et ateliers divers) et deux logements à l'étage.
- La toiture de la salle Collet qui accueille actuellement la cantine scolaire a été totalement renouvelée.
- Les berges du lavoir de la rue Saint Léger ont été consolidées.

Cimetière

Une procédure de reprise de concession est en cours au cimetière. Cette procédure dure environs deux ans, elle a pour but de reprendre les concessions en mauvais état et en état d'abandon. Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de mairie pour tout renseignement et/ou pour apporter des informations sur une concession dont vous êtes héritier ou chargé de l'entretien.

Des cavurnes ont été créées à l'entrée du cimetière l'hiver dernier.



Voirie et réseaux



- L'aménagement de la rue de la Courbe est en cours.
- La réfection de la chaussée rue de la Corre à la Grange du Vau est maintenant terminée.
- Le renforcement du captage des eaux pluviales rue de Corne d'Amont et impasse de la Riotte a été réalisé dans un soucis de prévention d'événement exceptionnel.

Aménagement de sécurité

Pour faire suite à la pétition de riverains concernant la vitesse dans la rue Neuve, les services d'Ingénierie70 ont été contactés pour réaliser une étude d'aménagement de sécurité. Le projet a été présenté en réunion publique et validé en majorité par les riverains.

Ce projet devrait s'inscrire en terme de budget courant 2023/2024 bien qu'il ne soit pas prévu dans l'orientation du mandat.

Les aménagements principaux prévus consistent en la mise en place de trois coussins berlinois béton répartis sur la rue et création de places de stationnement.



Forêt



Ludovic Vinel est notre nouveau technicien forestier pour la gestion de la forêt. L'entreprise Leuvrey a été retenue pour réaliser les travaux de bûcheronnage.

Prix du bois d'affouage :

Façonné sur bord de route, par portion de 5 stères : **38,00 € TTC le stère**

Non façonné : **8,40 € TTC le stère**

Le tarif du bois d'affouage (stères, bord de chemin) est réactualisé au vu de l'offre de bûcheronnage retenue.

Entretiens



La commune prend en charge en terme de services l'entretien de la voirie, des espaces verts, du parcours de santé, de l'école et de ses abords, du cimetière ...

Le désherbage chimique étant interdit, le désherbage mécanique est instauré et il est évident que cela demande plus de temps et de bras!

Aussi, chaque habitant de la commune dont les capacités le permettent, doit participer à cet effort collectif en maintenant la partie de trottoir, caniveau, avaloir situé au droit de sa parcelle en bon état de propreté en vertu du règlement sanitaire départemental.

Et cela toutes saisons confondues à savoir, désherbage mécanique, balayage, déneigement...

Cérémonie

Cette année les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont été célébrées sans masque obligatoire agrémentées d'un moment de convivialité.



Vie associative



Octobre rose STEP007



Les Loustics



Judo Club



Zumba Kids

Divers

La commune offre la carte aux jeunes âgés de 15 à 22 ans, qui y résident. En 2022, 51 jeunes se sont inscrits pour recevoir la carte avantages jeunes 2022-2023.

SIVU des Rivières :

Remise de calculatrices et diplômes aux élèves de CM2 en récompense de leurs efforts et pour marquer leur passage au collège.

Un filet de protection plus haut a été installé sur le plateau multisports du pôle éducatif.



Mairie de VY-LÈS-LURE

Retrouvez-nous sur l'application Panneau Pocket

www.vyleslure.fr Tél : 03 84 63 93 88 e-mail : mairie.vy.les.lure@orange.fr

Secrétaire : Madame Christelle JARDEL Astreinte (mairie ou adjoint) : 06 32 86 79 91

Ouverture au public : Mardi : 8h à 12h / Mercredi : 15h à 17h30

Jeudi : 8h à 12h / Vendredi : 8h à 13h